

09.02106

Fermer la fenêtre

Cliquez ici pour imprimer la page

© 2009 Klekoon. Tous droits réservés.

## Avis d'appel d'offre

Département: Var (83)	Date de parution: 03/02/2009	Date de péremption: 19/02/2009
Année: 2009	Edition (N°. BOAMP): 23A	N° annonce (BOAMP): 148

**fourniture et mise en place de bâtiments modulaires aménagés à usage de vestiaires, sanitaires et bureau au centre municipal de voile - plages du mourillon à Toulon**

### Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Ville de Toulon.

Correspondant : M. le maire de Toulon - secrétaire d'état à l'aménagement du Territoire, hôtel de Ville avenue de la République  
B.P. 1407, 83056 Toulon, tél. : 04-94-36-89-98, télécopieur : 04-94-36-31-22, courriel : marchespublics@mairie-toulon.fr.  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

### Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Collectivité territoriale.

### Objet du marché :

**fourniture et mise en place de bâtiments modulaires aménagés à usage de vestiaires, sanitaires et bureau au Centre Municipal de Voile - plages du Mourillon à Toulon.**

### Type de marché de fournitures :

achat.

### C.P.V. -

Objet principal : 44211100.

### Lieu de livraison :

centre Municipal de Voile - 4è Anse des Plages du Mourillon, 83000 Toulon.

### Code NUTS :

FR825.

L'avis implique un marché public.

### Caractéristiques principales :

la présente consultation concerne la fourniture et mise en place de bâtiments modulaires neufs aménagés à usage de vestiaires, sanitaires et bureau au Centre Municipal de Voile - plages du Mourillon à Toulon.  
Ces bâtiments permettront de disposer d'une unité de fonctionnement d'environ 135 mètres carrés nécessaire à la continuité des activités du Centre de Voile  
Refus des variantes.

### La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :

non.

Prestations divisées en lots : non.

### Cautionnement et garanties exigés :

il est prévu le versement d'une avance dans les conditions de l'article 87 du Code des Marchés Publics. Le versement de l'avance est conditionné par la constitution d'une garantie à première demande portant sur un engagement du montant total de l'avance consentie.

Les deux parties peuvent s'accorder pour substituer à cette garantie une caution personnelle et solidaire.

### Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

06

les dépenses sont imputées sur le budget de la commune à la section d'investissement (ressources propres de la commune). Le titulaire sera réglé par virement au moyen d'un mandat administratif dans le délai fixé à l'article 98 du Code des marchés publics.

Les prestations sont rémunérées par application d'un prix global et forfaitaire tel que résultant de la décomposition du prix global et forfaitaire. Les prix sont actualisables (cf. Art 9 du CCAP valant Ae).

### **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises conjoint ou solidaire. En vertu de l'article 51-II du code des marchés publics, en cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire de l'ensemble des membres du groupement.

### **L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :**

non.

### **Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :**

français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

### **Conditions de participation :**

#### **Situation juridique - références requises :**

document(s) relatif(s) au(x) pouvoir(s) de la personne (ou des personnes) habilitée(s) pour engager le candidat devra(ont) être fourni(s). Lettre de candidature : établie sur papier à en-tête de l'entreprise ou DC 4 (identification du candidat, objet du marché, nature du groupement, identification des membres du groupement, date et signature). Déclaration sur l'honneur, en application des art 43 et 44 du code des marchés publics, datée et signée ou DC 5 : de n'avoir pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les art 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, 2e alinéa de l'art 421-5, l'art 433-1, 2e alinéa de l'art 434-9, les art 435-2, 441-1 à 441-7, les 1e et 2e alinéas de l'art 441-8, l'art 441-9 et l'art 450-1 du code pénal, l'art 1741 du code général des impôts, de n'avoir pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin no2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux art L8221-1, L8231-1, L8241-1 et L8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'union Européenne; de ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'art L620-1 et 2 du code du commerce ou en faillite personnelle ou de ne pas faire l'objet d'une procédure étrangère équivalente. En cas de redressement judiciaire (art L620-1 du code du commerce) : copie du/des jugements prononcés ou document équivalent pour les procédures régies par un droit étranger ; d'avoir inscrit au 31.12.2008 les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale ou d'avoir acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date; d'avoir satisfait aux obligations relatives au respect de l'obligation d'emploi définie aux art L5212-1 à 4 du code du travail ou indiquer ne pas y être assujéti.

#### **Capacité économique et financière - références requises :**

le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles ou la preuve d'assurance pour les risques professionnels. Les entreprises créées depuis moins de 3 ans communiqueront utilement le chiffre d'affaires global réalisé depuis leur création.

#### **Référence professionnelle et capacité technique - références requises :**

- les renseignements relatifs aux moyens humains du candidat : description des effectifs moyens annuels et importance du personnel d'encadrement ;
- les renseignements relatifs aux moyens matériels du candidat indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont il dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;
- les références du candidat en matière de fournitures similaires à celles objet du marché : liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Ces justifications pourront, le cas échéant, être remplacées par une indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables des prestations de même nature que celles du marché.

La justification aux capacités professionnelles, techniques et financières peut être apportée par tout moyen de preuve équivalent ou tout document propre au candidat considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

#### **Marché réservé :**

non.

#### **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- le délai indiqué par le candidat à l'article 8 du ccap valant acte d'engagement noté sur 08 points : 40 % ;
- la valeur technique de l'offre appréciée au vu du mémoire technique contractuel visé à l'article 6.1 n°10 du règlement de la consultation noté 07 points : 35 % ;
- le prix des fournitures apprécié au vu de la d.p.g.f noté sur 05 points : 25 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

06

**Type de procédure :**

procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres :**

19 février 2009, à 16 h 30.

**Délai minimum de validité des offres :**

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Autres renseignements :**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :**

MAPAFOUecoleVoile.

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :**

Les dossiers sont remis gratuitement.

Les documents peuvent être soit retirés au service des marchés et contrats publics de la ville de Toulon dont les coordonnées figurent à la section relative au pouvoir adjudicateur, soit demandés par télécopie ou par mail au même service.

**Date limite d'obtention :**

19 février 2009, à 16 h 30.

Conditions de remise des offres ou des candidatures : les documents peuvent être soit envoyés en recommandé soit déposés au service des marchés et contrats publics de la ville de Toulon dont les coordonnées figurent à la section relative au pouvoir adjudicateur.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :**

29 janvier 2009.

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif B.P. 40 510, 83041 Toulon Cedex 9, tél. : 04-94-42-79-30, courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr, télécopieur : 04-94-42-79-89.

**Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité Consultatif Interdépartemental de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics de MARSEILLE secrétariat Général pour les Affaires Générales CCIRAL bd Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20, tél. : 04-91-15-63-74, télécopieur : 04-91-15-61-90.

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal Administratif de Toulon ou Service des Marchés et Contrats Publics de la ville de TOULON (cf. coordonnées ci-dessus).

**Mots descripteurs**

Bâtiments modulaires

**Classe d'Activité**

Classe	Description de la classe d'activité
45	Travaux de construction

[Fermer la fenêtre](#)

[Cliquez ici pour imprimer la page](#) 

© 2009 Klecoon. Tous droits réservés.